



L'ADIL du Doubs (Agence Départementale d'Information sur le Logement) offre GRATUITEMENT aux habitants un conseil personnalisé. Elle est agréée par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable.

**ADIL du Doubs**  
information, rendez-vous

**03 81 61 92 41**

9h-12h / 14h-17h

adil25@orange.fr

1, chemin de Ronde du Fort Griffon  
25000 BESANÇON

### PERMANENCES

Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Morteau, Maiche,  
Valdahon, Ornans, Quingey, Baume-les-Dames  
+ d'info sur [www.adil25.org](http://www.adil25.org)

**VOUS RÉNOVEZ  
VOTRE  
LOGEMENT ?**

**BÉNÉFICIEZ  
DU PROGRAMME  
HABITER MIEUX**



**JUSQU'À 75%\*  
DU MONTANT  
DE VOS TRAVAUX  
PRIS EN CHARGE**  
(VALABLE JUSQU'À FIN 2017)  
\*Sous conditions d'éligibilité



AVEC LES FINANCEMENTS DES PARTENAIRES :



région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**



# VOUS VOULEZ + DE CONFORT ? RÉDUIRE VOS CHARGES ? PROFITEZ DES AIDES A LA RÉNOVATION

## EXEMPLE DE FINANCEMENT

Sandrine est propriétaire d'une maison construite dans les années 50 et souhaiterait remplacer ses fenêtres.

TRAVAUX INITIALEMENT PRÉVUS : remplacement des fenêtres  
COÛT : 9 000 € TTC  
COÛT APRÈS DÉDUCTION DU CRÉDIT D'IMPÔT **6 600 €**

Le conseiller Info Energie lui a proposé de faire plus de travaux afin de faire de réelles économies d'énergie :

- Isolation des combles perdus
- Isolation du plafond du sous-sol
- Remplacement des fenêtres
- Mise en place d'une VMC hygroréglable

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 18 200 € TTC  
SUBVENTIONS : 75%\* du projet soit 13 650 €  
COÛT À SA CHARGE **4 550 €** soit 38 €/mois sur 10 ans avec un Eco prêt à taux zéro



### Gain énergétique

Après travaux (- 40 % de charges économisées chaque année)

Avant travaux

## VOS DÉMARCHES ÉTAPE PAR ÉTAPE

1

Vous prenez contact avec l'ADIL  
**03 81 61 92 41** (service gratuit)

2

Lors de votre appel, un conseiller vérifie avec vous l'éligibilité à toutes les aides financières (Anah, Etat, Région, Département, Agglomérations, Crédit d'impôt...) mais aussi tous les prêts possibles (PTZ accession, Eco prêt à Taux Zéro, Prêt bonifié...). Suivant votre projet, un RDV vous est proposé sous 10 jours.

3

Votre conseiller ADIL vous guide sur vos choix techniques (matériaux, entreprises...) en fonction de votre projet et de votre budget.

4

Si vous pouvez bénéficier d'une subvention de l'Anah, votre conseiller ADIL vous oriente vers l'opérateur agréé de votre secteur (Soliha, Julienne Javel, Urbam conseil) pour vous accompagner dans le montage de votre dossier jusqu'à la réalisation des travaux. Sinon, il vous orientera vers d'autres aides.